

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2151

Attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'Association Maison des Solidarités locales et Internationales, sise 215 rue de vendôme à Lyon 3e, pour son programme d'activités 2016.

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2151 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 EUROS A L'ASSOCIATION MAISON DES SOLIDARITES LOCALES ET INTERNATIONALES, SISE 215 RUE DE VENDOME A LYON 3E, POUR SON PROGRAMME D'ACTIVITES 2016. (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de solidarité internationale se traduisant par un accompagnement aux acteurs institutionnels, associatifs et culturels de son territoire porteurs de projets. Ces actions visent à mobiliser l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions, des associations de solidarité internationale (ASI) travaillant sur des thématiques et des projets relatifs aux Objectifs du Développement Durable adoptés par l'ONU, en septembre 2015.

L'Association Maison des Solidarités locales et internationales, dont le siège social se situe 215 rue Vendôme à Lyon 3^e, a été créée le 29 novembre 2012 et est régie par la loi de 1901. Conformément à ses statuts, la Maison des Solidarités locales et internationales se définit comme un lieu ouvert à tous, dédié aux questions de citoyenneté, à la mise en œuvre d'actions de solidarité locale et internationale favorisant l'inter-culturalité et le vivre ensemble.

Unique à Lyon, la Maison des Solidarités promeut une approche originale de la solidarité, du local à l'international, face aux nouveaux défis de repli sur soi, ici et ailleurs, aux enjeux de l'inter-culturalité, aux attentes de nos sociétés en termes d'alternatives économiques et environnementales. Elle a développé une dynamique de travail fédératrice pour les acteurs associatifs et en particulier, pour ses 53 membres adhérents.

Elle développe un programme d'actions poursuivant les objectifs suivants :

- accueillir, orienter et accompagner tout citoyen en recherche d'engagement au niveau local et international ;
- apporter les services d'un espace de ressources en tant que Centre d'Information et de promotion des solidarités. La Maison des Solidarités est point d'information sur la solidarité internationale et membre du Réseau Départemental Jeunes et Solidarité internationale et relais Ritimo. Elle vient en appui aux structures éducatives comme les centres sociaux, MJC et écoles pour l'éducation à la citoyenneté mondiale ;
- offrir un lieu d'échanges inter associatifs sur les thématiques des solidarités, du développement durable, de l'économie sociale et solidaire, du tourisme solidaire et du commerce équitable, des droits humains, de la mobilité internationale des jeunes et plus largement sur le vivre ensemble ;
- proposer un programme d'événements : débats citoyens, réunions d'informations, expositions, projections de films, animations artistiques ;

- être une vitrine des initiatives de la société civile et des acteurs de la coopération et des solidarités locales et internationales dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Le programme d'animations de la Maison des Solidarités est élaboré en partenariat avec de nombreux acteurs associatifs et institutionnels, publics et privés du territoire : Resacoop, Collectif des Organisations de solidarité internationale Issues des Migrations (Cosim), Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes (CADR), Lyon Haïti Partenariats, Artisans du Monde, Bioforce, Echanges et partenariats internationaux (EPI) de Vaulx-en-Velin, Entrepreneurs du Monde, Reporters solidaires, etc.

Pour l'année 2015, la Maison des Solidarités locales et internationales a accueilli plus de 4 000 personnes et enregistré un bilan d'activités très diversifiées parmi lesquelles :

- le développement du centre de ressources avec la mise en place d'un catalogue en ligne composé de 900 ouvrages, 25 expositions et 50 outils pédagogiques ;
 - 5 ateliers de sensibilisation aux outils pédagogiques ;
 - un atelier pour les animateurs des temps périscolaires ;
 - l'organisation de 30 événements et 9 expositions thématiques ;
 - 350 usages des espaces de la Maison pour environ 3 000 personnes ;
- la participation au forum des initiatives étudiantes de Lyon ;
- la participation à la semaine de la solidarité internationale (novembre 2015) ;
- la participation à la Fête de l'Europe (9 mai) et de la Guill'en Fête (23 juin) ;
- le Forum des associations de Lyon 3^e, la Journée du Refus de la Misère avec ATD Quart Monde (17 octobre) ;
- le programme de conférences et d'exposition dans le cadre de la semaine pour l'égalité hommes-femmes ;
- le partenariat avec l'Association des Petits Frères des pauvres sur le projet « tous Lyonnais, tous solidaires » ;
- le partenariat avec l'Association Bioforce sur l'action Défi solidaire ;
- l'ouverture d'un service de proximité avec des produits issus des circuits courts et de l'agriculture familiale au Nord et au Sud ;
- le développement de ses outils de communication : plaquette (1 000 distribués), 7 lettres d'information sur l'année, site internet (17 366 visites).

Par délibération n° 2015/1529 du 23 novembre 2015, vous avez approuvé l'attribution d'une subvention de 10 000 € au profit de l'Association la Maison des Solidarités locales et internationales pour l'organisation de son programme d'activités à Lyon en 2015.

Dans le cadre de la mise en place d'un plan stratégique 2016-2018, le plan d'actions 2016 de l'Association la Maison des Solidarités propose les actions suivantes :

- 5 ateliers de sensibilisation aux outils pédagogiques, tels que la « Marelle des jeunes citoyens du monde », répartis sur toute l'année à la Maison des Solidarités ;
- organisation d'événements dans le cadre de l'offre globale senior de la Ville de Lyon rencontre-débat sur les thèmes « l'engagement citoyen à tout âge » et « consommer responsable à tout âge » en mai et décembre ;
- organisation d'événements en juin sur la thématique « Economie locale et monnaie citoyenne » en partenariat avec l'Association la Gonette à l'origine de la création de la monnaie lyonnaise « la Gonette » équivaut à 1 euro ;
- organisation d'événements à l'occasion de la présentation de l'exposition sur les Réfugiés syriens « Les mots pour refuge », en partenariat avec Médecins sans Frontières, Handicap International et Forum Réfugiés à la Maison des Solidarités en avril ;
- participation à la Fête de l'Europe le 9 mai, en partenariat avec la Maison de l'Europe et des Européens ;
- participation à Guill'en Fête en juin ;
- participation au forum des initiatives étudiantes de Lyon en partenariat avec la Maison des Etudiants en octobre ;
- participation aux forums des associations de Lyon ;
- participation à la Journée du Refus de la Misère en partenariat avec ATD Quart Monde en octobre ;
- participation au programme de conférences et d'exposition dans le cadre de la semaine pour l'égalité hommes-femmes en octobre ;
- partenariat avec l'Association des Petits Frères des pauvres sur le projet « tous Lyonnais, tous solidaires » en octobre ;
- participation à la Semaine de la Solidarité Internationale en novembre ;
- des ateliers d'appropriation des outils pédagogiques destinés à un public de jeunes scolaires de 7 à 13 ans : mallettes de jeux, marelles des jeunes citoyens, lecture de contes, projections de films ou documentaires, expositions ;
- projection-débat « La terre sous nos pieds » conséquences de l'exploitation minière au Pérou et solutions alternatives ;
- café-débat « les migrants et nous » ;
- conférence - rencontre « les acteurs de l'éducation à la citoyenneté » ;
- l'organisation des journées de promotion de l'engagement bénévole, accueil quotidien ;
- une soirée dans le cadre du festival « Alimentterre » ;
- une soirée festive « journée internationale des Volontaires ».

Les activités de la Maison des Solidarités locales et internationales présentent un intérêt local pour notre ville dans la mesure où, exercées sur le territoire lyonnais, elles participent à la sensibilisation et à l'accompagnement des associations et des habitants lyonnais aux enjeux du développement durable, des solidarités locales et internationales et à la compréhension mutuelle des nouveaux enjeux mondiaux. Ces activités qui sont développées avec les acteurs lyonnais (ONG, ASI, associations de quartiers, public jeune, écoles, habitants...) contribuent à développer du lien social en favorisant la rencontre des habitants et à renforcer le dialogue interculturel et la cohésion sociale de notre territoire.

La Ville de Lyon souhaite proposer le versement d'une subvention de 10 000 € sur un budget prévisionnel prévu par l'Association de 72 267 € à l'Association « Maison des Solidarités locales et internationales » pour la mise en œuvre de son programme d'activités pour l'année 2016.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Une subvention de 10 000 € est allouée à l'Association « Maison des Solidarités locales et internationales » sise, 215 rue de Vendôme à Lyon 3^e.

2. Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits de l'exercice en cours de la Direction des Relations Internationales, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS (ligne de crédit 56164 - nature 6574 – fonction 048 - chapitre 65).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE